



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 58

QUATRIÈME SESSION, TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

La greffière informe l'Assemblée de l'absence du président et invite la présidente adjointe à prendre le fauteuil, comme le prévoit la loi. La présidente adjointe prend le fauteuil à 10 heures.

L'Assemblée convient de procéder à la deuxième lecture du projet de loi 201.

M. GERRARD propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 201 — *Loi sur l'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté/The Social Inclusion and Anti-Poverty*.

Il s'élève un débat.

M. GERRARD, M^{me} MITCHELSON, MM. MARTINDALE et LAMOUREUX ainsi que M^{me} la ministre MARCELINO interviennent. M. WHITEHEAD exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M^{me} SELBY présente la proposition suivante :

Proposition n° 15 : Traitement contre l'infertilité

Attendu :

que l'infertilité non désirée touche jusqu'à un couple sur six au Manitoba et qu'un diagnostic d'infertilité peut entraîner une crise au sein des couples désirant avoir des enfants;

que les coûts élevés des traitements contre l'infertilité aggravent cette situation compliquée;

que le présent gouvernement provincial fait de son mieux pour répondre aux besoins des diverses populations en matière de santé;

que l'appui des traitements contre l'infertilité pour les femmes désirant avoir des enfants favorise l'égalité des sexes et aide à réduire les inégalités socioéconomiques en facilitant l'accès à la maternité et la croissance de la population manitobaine;

que le gouvernement provincial a fait des soins prénataux et maternels une priorité grâce à plusieurs initiatives et programmes;

que le gouvernement provincial prend déjà en charge tous les examens et les tests visant à identifier les causes de l'infertilité ainsi que les chirurgies correctrices qui permettraient de réduire celle-ci;

que le présent gouvernement provincial considère qu'il est important d'aider les personnes qui ont besoin de traitements contre l'infertilité en leur offrant des crédits d'impôt remboursables,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba appuie le concept visant à offrir des crédits d'impôt aux familles manitobaines qui ont besoin de traitements contre l'infertilité.

Il s'élève un débat.

M^{mes} SELBY et DRIEDGER, M^{me} la *ministre* OSWALD, M^{mes} ROWAT et KORZENIOWSKI, M. GERRARD ainsi que M^{me} TAILLIEU interviennent. Aucun député n'obtient le droit de parole pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

La greffière informe l'Assemblée de l'absence du président et invite la présidente adjointe à prendre le fauteuil, comme le prévoit la loi. La présidente adjointe prend le fauteuil à 13 h 30.

M. HAWRANIK propose la première lecture du projet de loi 222 — *Loi sur les droits des aînés/The Seniors' Rights Act* — dont l'objet a été indiqué.

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial envisage immédiatement de rendre le médicament Revlimid accessible aux patients souffrant de myélome multiple et à leurs fournisseurs de soins de santé au Manitoba et qu'il soit financé par la province. (S. Jones, A. Jones, D. Grove et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager d'adopter le tracé est, lequel est moins coûteux, plus court et plus logique, sous réserve des approbations réglementaires nécessaires, afin d'éviter aux contribuables de payer des millions de dollars en cette période économique difficile. (D. Buchanan, M. Russell, K. Braun et autres)

M. DERKACH — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager d'adopter le tracé est, lequel est moins coûteux, plus court et plus logique, sous réserve des approbations réglementaires nécessaires, afin d'éviter aux contribuables de payer des millions de dollars en cette période économique difficile. (W. Bauereiss, J. Bauereiss, J. Jackson et autres)

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre des Services à la famille à envisager de collaborer avec la Blumenort Christian Preschool pour garantir que des garderies à prix abordable restent ouvertes dans cette collectivité. (R. Nerbas, M. Bueckert, R. Penner et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports envisage l'installation sans délai de feux de circulation à l'intersection de la route provinciale à grande circulation n° 15 et de la route n° 206 à Dugald et qu'il reconnaisse la valeur de la vie et du bien-être des élèves et des citoyens manitobains. (G. Williams, R. Brade, D. Charles et autres)

M. GERRARD — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial envisage immédiatement de rendre le médicament Revlimid accessible aux patients souffrant de myélome multiple et à leurs fournisseurs de soins de santé au Manitoba et qu'il soit financé par la province. (T. D. Love, R. J. Jenkyns, D. W. Smith et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager l'importance d'ouvrir une clinique dans la région de Weston-Brooklands. (H. Anderson, C. Macalino, L. Papas et autres)

M. ALTEMEYER, président du Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé présente son premier rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le lundi 7 juin 2010, à 11 h 30.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 223 — *Loi sur le jour de Jon Sigurdsson/The Jon Sigurdsson Day Act*;
- projet de loi 300 — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation la Fondation de l'Hôpital général du district Portage/An Act to amend An Act to incorporate The Portage District General Hospital Foundation*;
- projet de loi 301 — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation le Collège William et Catherine Booth de l'Armée du Salut/The Salvation Army William and Catherine Booth College Incorporation Amendment Act*;
- projet de loi 302 — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation le « Southwood Golf and Country Club »/The Southwood Golf and Country Club Incorporation Amendment Act*.

Composition du Comité :

- M. ALTEMEYER;
- M. le *ministre* BJORNSON;
- M^{me} BRAUN;

- M^{me} BRICK;
- M. EICHLER;
- M. FAURSCHOU;
- M. JHA;
- M. MAGUIRE;
- M. MARTINDALE;
- M. NEVAKSHONOFF;
- M. PEDERSEN.

Le Comité a élu :

- M. ALTEMEYER à la présidence;
- M. JHA à la vice-présidence.

Motions :

Le Comité a adopté les motions qui suivent :

Que le présent comité recommande que soient remboursés les droits payés pour le projet de loi n° 301 — Loi modifiant la Loi constituant en corporation le Collège William et Catherine Booth de l'Armée du Salut/The Salvation Army William and Catherine Booth College Incorporation Amendment Act —, à l'exclusion des frais d'impression.

Que le présent comité recommande que soient remboursés les droits payés pour le projet de loi n° 300 — Loi modifiant la Loi constituant en corporation la Fondation de l'Hôpital général du district Portage/An Act to amend An Act to incorporate The Portage District General Hospital Foundation —, à l'exclusion des frais d'impression.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 301 — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation le Collège William et Catherine Booth de l'Armée du Salut/The Salvation Army William and Catherine Booth College Incorporation Amendment Act* :

Ray Taylor

Avocat — Collège William et Catherine Booth de l'Armée du Salut

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 302 — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation le « Southwood Golf and Country Club »/The Southwood Golf and Country Club Incorporation Amendment Act* :

Tom Dooley

Southwood Golf and Country Club

Exposé écrit :

Le Comité a reçu l'exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 300 — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation la Fondation de l'Hôpital général du district Portage/An Act to amend An Act to incorporate The Portage District General Hospital Foundation* :

Murray Graham

Fondation de l'Hôpital général du district Portage

Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :

(N^o 223) — *Loi sur le jour de Jon Sigurdsson/The Jon Sigurdsson Day Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 300) — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation la Fondation de l'Hôpital général du district Portage/An Act to amend An Act to incorporate The Portage District General Hospital Foundation*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 301) — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation le Collège William et Catherine Booth de l'Armée du Salut/The Salvation Army William and Catherine Booth College Incorporation Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 302) — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation le « Southwood Golf and Country Club »/The Southwood Golf and Country Club Incorporation Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. ALTEMEYER, le rapport du Comité est déposé.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. GRAYDON et WHITEHEAD, M^{mes} MITCHELSON et SELBY ainsi que M. LAMOUREUX font des déclarations de député.

Conformément au paragraphe 31(8) du *Règlement*, le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur les aînés et le Régime d'assurance-médicaments sera examinée le mardi 15 juin 2010.

M. le *ministre* SELINGER propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 16 — *Loi modifiant la Loi sur l'Ordre du Manitoba/The Order of Manitoba Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SELINGER et M. GERRARD interviennent. Sur la motion de M. HAWRANIK, le débat est ajourné.

M. le *ministre* MACKINTOSH propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 22 — *Loi modifiant la Loi sur les caisses populaires et les credit unions/The Credit Unions and Caisses Populaires Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH ainsi que MM. GERRARD et LAMOUREUX interviennent. Sur la motion de M. GRAYDON, le débat est ajourné.

M. le *ministre* MACKINTOSH propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 34 — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (commercialisation par abonnement par défaut et amélioration des recours)/The Consumer Protection Amendment Act (Negative Option Marketing and Enhanced Remedies)*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH et M. GERRARD interviennent. Sur la motion de M. GRAYDON, le débat est ajourné.

M. le *ministre* MACKINTOSH propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 35 — *Loi modifiant la Loi sur les condominiums (aménagement par phases)/The Condominium Amendment Act (Phased Condominium Development)*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH et M. LAMOUREUX interviennent. Sur la motion de M. GRAYDON, le débat est ajourné.

M^{me} la *ministre* ALLAN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 6 — *Loi modifiant la Loi sur l'Association des commissaires d'écoles du Manitoba/The Manitoba Association of School Trustees Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* ALLAN ainsi que MM. LAMOUREUX et CULLEN interviennent. Sur la motion de M. HAWRANIK, le débat est ajourné.

M^{me} la *ministre* HOWARD propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 9 — *Loi modifiant la Loi sur le permis d'électricien/The Electricians' Licence Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* HOWARD ainsi que MM. GERRARD, DYCK et CULLEN interviennent. Sur la motion de M. PEDERSEN, le débat est ajourné.

M. le *ministre* BJORNSON propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 10 — *Loi modifiant la Loi sur les procédures contre la Couronne/The Proceedings Against the Crown Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* BJORNSON ainsi que MM. LAMOUREUX et BOROTSIK interviennent. M. PEDERSEN exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

La présidente adjointe,

Marilyn Brick